

# ELABORATION DU PLU de MONTEGUT-LAURAGAIS



Monsieur le Président de la Communauté de communes Lauragais Revel Sorèzois a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Montégut lauragais par Arrêté n°12-2019 du 21 février 2019.

L'enquête publique s'est déroulée **du mardi 9 avril 2019 13h30 au jeudi 9 mai 2019 17h30.**

Monsieur Jean-Louis CLAUSTRE, technicien supérieur en chef du développement durable en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Toulouse a désigné, par décision n° E19000005/31 du 10 janvier 2019.

Le dossier de Plan Local d'Urbanisme reste disponible pour consultation à la mairie de Montégut-Lauragais, aux jours et heures habituels d'ouverture. Vous pouvez également consulter les éléments composant le projet de PLU dans leur intégralité, en cliquant sur les liens ci-dessous :

## 0) Pièces administratives :

1. [Délibérations conseil municipal du 12 octobre 2011 et du 08 novembre 2011 de prescription du PLU](#)
2. [Délibération conseil communautaire du 2 mars 2017 actant la poursuite de la procédure](#)
3. [Délibération conseil communautaire du 7 juillet 2017 actant le transfert du PLU de Montégut-Lauragais](#)
4. [Délibération conseil communautaire du 24 mai 2018 pour la mise en débat du PADD](#)
5. [Procès-verbal conseil municipal du 13 juin 2018 pour la mise en débat du PADD](#)
6. [Délibération conseil communautaire du 19 octobre 2018 arrêtant le projet de PLU](#)
7. [Annexe à la délibération d'arrêt : bilan de la concertation](#)
8. [Avis de l'autorité environnementale suite à la demande d'examen au cas par cas](#)

## 1) [Rapport de présentation](#)

## 2) [Plan d'Aménagement et de Développement Durables \(PADD\)](#)

## 3) [Orientations d'Aménagement \(OAP\)](#)

## 4) Dispositions réglementaires

- a - Documents graphiques (4.1)

- i. [☞ \(4.1a\)](#)
- ii. [☞ \(4.1b\)](#)
- b - Règlement écrit (4.2)
  - i. [☞ Règlement écrit \(4.2\)](#)
  - ii. [☞ Palette végétale](#)
- c - [☞ Emplacements réservés \(4.3\)](#)
- d - [☞ Éléments du patrimoine à préserver \(4.4\)](#)

## 5) Annexes Servitudes

- a - [☞ Liste des servitudes 5.1](#)
- b - [☞ CIZI 5.2](#)
- c - [☞ Retrait gonflement des argiles 5.3](#)

## 6) Annexes sanitaires

- a - [☞ Notice explicative 6.1](#)
- b - [☞ SCA 6.2](#)
- c - [☞ Plan des réseaux 6.3](#)
- d - [☞ Plan des réseaux des eaux usées 6.4](#)

## 7) [☞ Sites archéologiques](#)

## 8) Avis des Personnes Publiques Associées et consultations

- a - [☞ avis de la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestier](#)
- b - [☞ avis Chambre d'Agriculture 31](#)
- c - [☞ avis de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 31](#)
- d - [☞ avis de la Direction Départementale des Territoires 31](#)
  
- e - [☞ avis du PETR du Pays Lauragais](#)
- f - [☞ avis du SDIS 31](#)
  
- [☞](#)  
g - [☞ avis Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine](#)
  
- [☞](#)  
h - [☞ avis du Département de la Haute-Garonne](#)

## 9) Enquête Publique

- a - [☞ Arrêté d'ouverture d'enquête publique n°A12-2019 du 21 février 2019](#)
- b - [☞ Parution n°1 dans La Dépêche du Midi](#)
- c - [☞ Parution n°1 dans La Voix du Midi](#)
- d - [☞ Affiche précisant les modalités de l'Enquête publique](#)
- e - [☞ Plan précisant la localisation des affiches sur la commune](#)
- f - [☞ Parution n°2 dans La Dépêche du Midi](#)
- g - [☞ Parution n°2 dans la Voix du Midi](#)

## 10) Enquête Publique : observations écrites

- a - [☞ Observations écrites du 09 avril 2019](#)
- b - [☞ Lettre N°1](#)
- c - [☞ Lettre N°2](#)
- d - [☞ Lettre N°3](#)

- 
- e - [Lettre N°4](#)
  - f - [Lettre N°5](#)
  - g - [Courriel N°6](#)
  - h - [Courrier N°7](#)

\* **Rapport et conclusions du Commissaire enquêteur**

Vous pouvez consulter les rapports et les conclusions motivées du commissaire enquêteur en cliquant sur le lien ci dessous:

[Visualiser le fichier «conclusions du commissaire enqueteur - PLU Montegut.pdf» en ligne](#)

[Visualiser le fichier «rapport du commissaire enqueteur - PLU de Montegut.pdf» en ligne](#)

La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois est l'autorité compétente en matière de PLU. Toute demande d'information peut être adressée :

- Par courrier à l'attention du Président La Communauté de Communes Lauragais Revel Sorèzois - 20 rue Jean Moulin, 31250 Revel,
- Par mail à l'adresse : [accueil\[a\]revel-lauragais.com](mailto:accueil[a]revel-lauragais.com).